



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
CHAMBERY

TARIFS DES FORMALITÉS JUDICIAIRES (GTC CHAMBÉRY)

Les chèques doivent être à l'ordre du "Greffe du tribunal de commerce de Chambéry"

Vos demandes peuvent être adressées par voie dématérialisée via le site www.tribunaldigital.fr.



Assignation au fond : 57.23 € (pour 2 parties) et 19.09 € par partie supplémentaire.

Assignation en référé : 38,65 € pour une demande de provision et 57,72 € pour une demande d'expertise (pour 2 parties) et 16.16 € par partie supplémentaire.

Requête en injonction de payer

Le montant est de 31.80 €

Demande d'Injonction de Payer Européenne

Le montant est de 31.80 €

Demande de prorogation du délai de réunion de l'assemblée générale chargée d'approuver les comptes de l'exercice

Le coût de la requête est de 31.02 € (frais postaux inclus)

Requête en vue d'obtenir l'autorisation de retirer les fonds bloqués en banque

Le coût de la requête est de 14,66 € (frais postaux inclus)

Requête auprès du juge commis à la surveillance du RCS

(dispense de pièce en matière, changement date de cessation d'activité...)

Le coût de la requête est de 11,52 € (frais postaux inclus)

Nomination d'un commissaire à la fusion

Le coût de la requête est de 31.03 € (frais postaux inclus)

Nomination d'un commissaire à la transformation

Le coût de la requête est de 31.03 € (frais postaux inclus)

Nomination d'un commissaire aux apports

Le coût de la requête est de 31.03 € (frais postaux inclus)